



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ODEREN
- SEANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2016 -

SOMMAIRE

N° 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 JUILLET 2016	3
N° 2 - DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL	3
N° 3 – MODIFICATION DU SENTIER DE RANDONNEE BALISE « HENSBACH-KATZENSTEG » ...	3
N° 4 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ETANG DES GENTIANES	3
N° 5 - DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE.....	4
N° 6- TARIFS DES SAPINS DE NOËL 2016	4
<u>INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES</u>	4
<u>POINT SUR LES TRAVAUX</u>	5

LISTE DE PRESENCE

M. Francis	ALLONAS	Maire
Mme Eliane	WYSS	1 ^{ère} Adjointe
M. Armand	WEISS	3 ^{ème} Adjoint
M. Richard	LOCATELLI	Conseiller Municipal
M. Didier	GRUNENWALD	Conseiller Municipal
M. Jean-Denis	HANS	Conseiller Municipal
Mme Marie-Madeleine	LAGROLA	Conseillère Municipale
Mme Séverine	BERNARDINO	Conseillère Municipale
Mme Caroline	ZAGALA	Conseillère Municipale
Mme Séverine	DREYER	Conseillère Municipale
M. Joël	ARNOLD	Conseiller Municipal

Etaient absents excusés : M.Noël DELETTRE, M.Lucien DIERSTEIN

Etaient absents excusés avec pouvoirs de vote :

Mme Nathalie MANTEZ a donné procuration à Mme Séverine DREYER

Mme Martine OULBANI a donné procuration à M. Armand WEISS

Assistait également à la séance :

Madame Jocelyne PERRIN, Directrice Générale des Services, sur prescription de M. le Maire, en vertu de l'article L 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.



L'an deux mil seize, le premier septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Oderen, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Etaient présents : cf. liste de présence.

Mme Caroline ZAGALA été désignée comme secrétaire de la présente séance.



N° 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 JUILLET 2016 :

Le compte rendu de la réunion ordinaire du 18 juillet 2016, n'appelant aucune remarque particulière, est approuvé à l'unanimité.

~~~~~

### **N° 2 – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 au budget général :

| Section de fonctionnement                           |                                         |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Dépense – Chapitre 014 – Atténuations de Produits : | Recette – Chapitre 73 – Impôts et taxes |
| Compte 73925 : + 2 900 €                            | Compte 73111 : + 2 900 €                |

### **N° 3 - MODIFICATION DU SENTIER DE RANDONNEE BALISE « HENSBACH-KATZENSTEG »**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur Joseph PETER, inspecteur des sentiers du Club Vosgien, afin de solliciter l'accord du conseil municipal d'ODEREN pour modifier le tracé d'un itinéraire balisé par le Club Vosgien au lieu-dit « Hensbach-Katzensteg ».

Le projet a déjà reçu l'aval de l'agriculteur en place, et des représentants des chasseurs au cours d'une réunion qui s'est tenue le 3 août entre les différents acteurs.

Monsieur le Maire souhaite aussi souligner l'excellent travail effectué par le Club Vosgien.

Le Conseil Municipal, au vu du plan présentant la modification de l'itinéraire,

- **DONNE** un avis favorable au projet
- **PREND ACTE** de la date de la journée de travail retenue pour entreprendre ces travaux en partenariat avec l'association ODR'ANIM : le dimanche 11 septembre 2016.

### **N° 4 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ETANG DES GENTIANES**

Monsieur le Maire expose que d'importants travaux ont été réalisés à l'aide d'engins de chantiers pour l'entretien de l'étang des Gentianes. La logistique et le coût de l'opération ont été intégralement supportés par l'association. Aussi, il propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 400 € à l'association pour couvrir en partie les frais engagés. L'étang est en effet un lieu de convivialité ouvert à tous.

Le Conseil Municipal, entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association des « Amis de l'Etang des Gentianes » pour un montant de 1 400 €.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de mandater la dépense.

#### **N° 5 – DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de subvention présentée par la Croix-Rouge.

#### **N° 6 – TARIFS DES SAPINS DE NOËL 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** comme suit les tarifs des sapins de Noël pour 2016 :

| <b>Variété</b> | <b>Taille</b> | <b>2016</b> |
|----------------|---------------|-------------|
| EPICEA         | 100/150       | 6 €         |
| EPICEA         | 150/200       | 10 €        |
| NORDMANN       | 100/125       | 13 €        |
| NORDMANN       | 150/175       | 24 €        |

*~~~~~*

#### **COMMUNICATIONS DIVERSES :**

##### Bulletin municipal :

Le bulletin municipal est prêt pour la distribution. Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux élus qui en sont chargés. Il adresse tout particulièrement ses remerciements à Mme Eliane WYSS, qui consacre beaucoup de son temps à la préparation du bulletin,

##### Déneigement :

Monsieur le Maire souhaite apporter des précisions suite à une rumeur qui circule selon laquelle le déneigement du col du Bramont ne serait plus assuré l'hiver prochain. Il s'agit en fait d'une modification de gestion par les services du département, le déneigement ne sera plus délégué à une entreprise privée, mais sera réalisé en régie, par les services départementaux.

##### Sortie forêt :

La sortie annuelle en forêt est programmée le 3 septembre, 15 participants y sont inscrits.

### Journée de travail pour la modification du sentier « Henschbach-Katzensteg » du 11 septembre :

La modification du tracé du sentier Henschbach-Katzensteg est programmée le dimanche 11 septembre. Les travaux seront réalisés en partenariat avec l'association OD'ANIM. Un article sera inséré dans la presse locale pour faire appel aux volontaires qui seront invités à s'armer de râteaux et de pioches. Le déjeuner sera proposé par l'association ODR'ANIM, l'apéritif sera offert par la commune.

### Annulation des « Oderinades »

La journée « Oderinades » inscrite au calendrier des manifestations est annulée cette année.

### Fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique est à l'étude pour l'ensemble de la grande région, avec, pour priorité, la résorption des zones blanches en Alsace. Pour ODEREN, les travaux seront réalisés entre 2018 et 2020. Un réseau de gaines est déjà existant, et le positionnement d'un sous-répartiteur, devant le cabanon de la cour d'école côté rue, est validé.

### Qualité de l'eau :

Les dernières analyses d'eau à l'école primaire ont fait apparaître un taux de cuivre un peu supérieur à la norme ; il est préconisé de laisser couler l'eau 15 à 20 secondes avant de la boire. Une affiche sera mise en place afin de mettre en garde les consommateurs d'eau à savoir : ne pas boire le premier jet, laisser couler 15".

Mais une solution plus adaptée est à l'étude, qui consistera à mettre en place un filtre spécialement conçu.

### Passage sur propriété privée :

Monsieur le Maire informe que Mme MATTES domiciliée rue Alscher, a fait appel au Défenseur des Droits dans le cadre d'un problème l'opposant aux usagers d'un passage qui existait auparavant sur sa propriété. Mais ce passage n'est plus possible, suite à la pose d'une clôture. Monsieur le Maire privilégiera la solution "amiable" dans cette affaire.

## **POINT SUR LES TRAVAUX :**

### Rentrée des classes

La rentrée s'est bien déroulée. Tous les travaux prévus dans les classes ont été réalisés par les agents techniques, et notamment certains aménagements pour améliorer l'accessibilité, selon le diagnostic établi en 2015.

### Démolition de la maison au 27 Gd Rue

La dépose du branchement d'eau de la maison sise au 27 Grand'rue est programmée début septembre, de même que le déplacement de la ligne électrique. Ensuite, une réunion sur site sera planifiée pour organiser les travaux de démolition et décider de la destination de ce terrain.

### Réalisation des travaux d'éclairage au terrain de foot :

Les subventions attendues étant accordées, les travaux peuvent démarrer.

Travaux à la salle des fêtes :

Les garde-corps viennent d'être livrés, il reste à les mettre en place pour sécuriser le côté en limite de la rivière.

Aménagement d'un parking à la salle socio éducative :

Les subventions sollicitées pour ces travaux n'ont pas été accordées en 2016. Le dossier sera reporté en 2017, car sans aide financière, l'équilibre budgétaire sera menacé.

Tri du plastique :

Madame Séverine DREYER signale que les conteneurs situés près de la salle des fêtes débordent. Monsieur le Maire rappelle que le système de collecte sera prochainement modifié avec le ramassage à domicile à l'aide de sacs selon le type de déchets, sauf le verre.

Sentier des Tilleuls :

Monsieur Jean-Denis HANS regrette que le site du sentier des Tilleuls (présence de vaches) soit dénaturé par rapport au travail réalisé pour rendre cet espace accueillant.

Permis de construire délivrés :

Monsieur le Maire communique les permis de construire de maisons d'habitations délivrés cette année :

Monsieur BERTSCH Hervé – rue Bel Air

Monsieur et Madame ARNOLD Franck – rue du Gomm

Monsieur et Madame NEHR Didier – rue Bel Air

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close.  
Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

Les Conseillers Municipaux :